



Commune de  
VAUX-SUR-SÛRE



## **Projet pédagogique**

Les plaines de vacances de la commune de Vaux-sur-Sûre sont organisées par l'Administration communale dont le responsable est Monsieur Patrick NOTET, échevin de l'Enseignement.

Nous veillons à ce que le temps des vacances reste un temps de ressourcement et de récréation. Le plaisir, la découverte et l'amusement y ont une place importante.

Nos plaines de vacances s'engagent à proposer aux parents et aux enfants un accueil de qualité :

### **En poursuivant comme objectifs généraux :**

#### **Un service qui réponde aux besoins des parents et des enfants :**

Si elle rend service aux parents qui travaillent, elle est avant tout un service aux enfants qui sont en vacances.... La plaine se veut un lieu d'accueil pour tous, un temps de vacances où personne ne s'ennuie.

Les plaines de vacances sont organisées comme suit :

Une semaine durant les vacances de Pâques et trois semaines durant les vacances d'été.

Heures d'ouverture :

7h30 à 9h00 : garderie

9h00 à 16h30 : activités encadrées

16h30 à 17h30 : garderie

La garderie est entièrement gratuite. Il s'agit d'un lieu convivial, chaleureux, durant lequel le jeu spontané est privilégié.

#### **Développer la socialisation de l'enfant :**

Les plaines de vacances sont un endroit de rencontres qui permet aux enfants d'établir des relations avec d'autres enfants mais aussi avec des adultes.

Les vacances sont l'occasion de partir à la découverte des autres dans un esprit d'ouverture et de collaboration.

La socialisation de l'enfant passe aussi par la découverte du monde extérieur (sorties extérieures, ...)

Les moments de vie en commun sont propices aux échanges, à l'entraide et au respect de chacun. Le groupe est à la fois une richesse et une limite à la liberté individuelle.

Une charte est établie avec les enfants au début de la plaine, sous différentes formes : dessins pour les plus petits, texte pour les plus grands.

Des règles de sécurité non négociables sont insérées dans la charte.

### **Développer les potentialités de l'enfant :**

Les actions de l'équipe d'animation sont menées dans le but de stimuler l'enfant et de lui permettre de s'épanouir sur le plan physique, affectif et intellectuel.

Des activités adaptées en fonction de l'âge sont proposées aux enfants (descriptif dans le projet d'animation).

### **Développer l'autonomie de l'enfant :**

L'autonomie s'apprend...

L'enfant est encouragé dans son besoin et sa recherche d'autonomie, notamment dans l'accomplissement des tâches journalières telles que les repas et l'apprentissage de la propreté. Nous veillons à valoriser de façon constante les compétences et progrès de l'enfant mais aussi à ne pas comparer les enfants mais les valoriser dans les domaines où ils font des progrès.

Il est aussi encouragé dans les activités plus ludiques et créatives.

Il est important d'offrir une grande diversité d'activités à l'enfant afin de lui permettre de mettre en valeur ses aptitudes et ses talents, d'en prendre conscience et de se sentir reconnu et apprécié par les autres.

### **Privilégier la communication avec les parents :**

Si l'enfant est le principal concerné par l'animation, le rôle des parents n'est pas à négliger. Les parents choisissent les plaines communales pour être le partenaire des vacances de leur enfant.

Ce sont eux qui font le lien entre la plaine et la famille, d'où l'intérêt d'un contact entre l'équipe d'animation et les parents.

L'équipe d'animation et de coordination est toujours disponible pour répondre aux questions des parents soit durant les garderies soit sur rendez-vous.

Avant le début des plaines, les parents reçoivent un courrier d'informations ainsi qu'une fiche santé à renvoyer avant le début des plaines.

Une boîte de communication est déposée à la plaine afin de recueillir les messages des parents.

Les parents sont nos partenaires et leurs idées, suggestions et remarques sont toujours les bienvenues.

### **Veiller à la sécurité des enfants :**

Les plaines de vacances sont assurées contre tous les accidents qui pourraient survenir lors du séjour de l'enfant.

Les locaux répondent aux normes établies par l'ONE ainsi qu'aux normes de sécurité incendie.

Le nombre d'animateurs est adapté en fonction du nombre d'enfants afin d'assurer un encadrement de qualité en sécurité.

Des gilets fluorescents sont aussi mis à disposition des enfants lors des sorties extérieures.

## **Projet d'animation des plaines de vacances**

### **Matériel et locaux :**

Du matériel de psychomotricité et de sport est à disposition de l'équipe d'animation. L'équipe d'animation dispose aussi de son propre matériel créatif, qui est évalué et réapprovisionné avant le début des plaines.

Au fur et à mesure, du matériel plus durable et varié est aussi acheté tel que des livres, des déguisements, des marionnettes, des jeux de construction et d'imitation.

Les plaines de vacances se déroulent dans la salle du village. La salle de gymnastique de l'école communale et une plaine de jeux extérieure sont accessibles aux enfants.

### **Organisation des plaines :**

Les parents peuvent inscrire leurs enfants aux plaines via le bulletin d'information communal ou via un toutes-boîtes distribué au sein de la commune.

Un thème est choisi avec l'équipe d'animation pour chaque semaine et celui-ci est communiqué via les deux canaux cités ci-dessus.

L'inscription se fait à la semaine afin de garantir une continuité dans le projet d'animation de chaque semaine de plaine.

### **Activités proposées :**

Les activités sont choisies en cohérence avec un thème exploité durant toute la semaine.

Le programme d'activités est également conçu de façon à équilibrer les activités organisées et les jeux spontanés libres. Ceux-ci ne sont pas des temps morts mais des moments qui permettent à l'enfant de souffler et de gérer ses propres envies.

Ces moments permettent à tous de garder un rythme de vacances.

Les plus petits ont la possibilité de faire la sieste dans un local propice au repos.

Les activités du groupe 3/5 sont proposées sous forme d'ateliers afin de respecter leur rythme et leur capacité de concentration

Plusieurs types d'activités sont proposées :

### ACTIVITE LUDIQUE

Le jeu reste le moyen essentiel d'intégration sociale de l'enfant. Il est inhérent à son développement. L'enfant se construit, se confronte à l'autre et au réel par le jeu.

Le jeu est source d'apprentissage. En jouant, les enfants s'approprient de nombreuses règles de savoir-vivre en collectivité. Jouer, c'est susciter l'imagination des petits et des grands.

### ACTIVITE CREATIVE

L'objectif est de permettre l'expression individualisée de chacun, tout en utilisant la groupe comme moteur et comme cadre.

L'important n'est pas le résultat, mais le chemin parcouru pour y arriver et le plaisir que l'enfant y a pris.

L'activité créative peut se présenter de diverses manières : peinture, collage, modelage, chants, danse, cuisine, expression, ...

### ACTIVITE CULTURELLE

Elle est prise dans son sens le plus large possible : tout ce qui forme l'enfant dans le cadre de sa vie sociale et de ses expériences artistiques.

Pour l'enfant, il s'agit d'un tout dans lequel il va puiser des connaissances qui deviendront plus tard son bagage culturel.

Par le biais des visites et activités culturelles extérieures, l'enfant se forge, petit à petit, un esprit critique.

Les sorties extérieures sont comprises dans le prix d'inscription demandé aux parents, sans supplément.

### ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les activités sportives sont l'occasion de bouger, de courir, de s'initier à une nouvelle activité.

L'activité physique développe chez l'enfant la connaissance de son corps, de sa place dans l'espace, l'esprit d'équipe, la continuité dans l'effort, ...

Les enfants se rendent régulièrement à la piscine. Pour les plus jeunes, il s'agit parfois de la première expérience. L'approche de l'eau en piscine est un moment capital.

Afin de garantir un maximum de sécurité, la plaine dispose de bonnets jaunes identiques et de brassards.

## **Equipe d'animation :**

Les animateurs qui ont postulé pour un poste sont convoqués à deux réunions de préparation afin de prévoir le planning des activités pour chaque semaine. Ces réunions se font avec la coordinatrice ATL ainsi qu'avec la coordinatrice du centre de vacances.

L'équipe est composée d'animateurs de plaines de vacances brevetés ou assimilés ou de jeunes gens qui poursuivent des études à orientation sociale. Le nombre d'animateurs engagés se fait en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Les animateurs chargés d'un groupe sont les premiers responsables des activités. Gérer un groupe d'enfants, travailler en équipe, partager des activités avec des collègues, se plier à des consignes strictes tout en développant sa créativité, voilà de nombreux défis que le jeune animateur va relever.

Le coordinateur a différents rôles : soutenir et encadrer l'équipe d'animation dans son travail, créer un climat de confiance où le dialogue et le respect sont possibles, accompagner les enfants lors des sorties extérieures, organiser la logistique, organiser des évaluations, contact quotidien avec les parents, ...

Une réunion est programmée à la fin de chaque semaine de plaines afin d'évaluer le fonctionnement et de créer une dynamique dans l'équipe. Ces réunions sont l'occasion d'établir un dialogue constructif menant au débat et permettant l'évolution du projet pédagogique en lien avec la réalité du terrain.